**ADAGE : Aide à la préparation du dépôt d’un projet EAC**

**Seconde Campagne ADAGE Premier degré – DSDEN 94**

**2nd appel à projets pour l’année 2023-2024**

**Dépôt jusqu’au 18 décembre 2023**



**Le projet**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet : | Saisir le titre du projet |
| Description : | Résumer brièvement le projet et préciser son inscription dans le parcours de l’élève |
| Domaines artistiques et  culturels : | A choisir dans la liste déroulante.  Un financement peut être demandé pour des projets concernant les domaines suivants :  Architecture / Arts du cirque et arts de la rue / Arts numériques / Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués / Bande dessinée / Cinéma, audiovisuel / Danse / Design / Musique / Patrimoine / Photographie / Théâtre, expression dramatique, marionnettes / Univers du livre, de la lecture et des écritures.  Un financement peut également être demandé pour les domaines suivants, à la condition que les liens soient clairement établis avec l’éducation artistique et culturelle : Culture scientifique, technique et industrielle / Développement durable / Gastronomie et arts du goût / Média et information / Mémoire |
| Partenaire(s) : | A choisir dans la liste déroulante. |
| Autre(s) partenaire(s) : | A n’utiliser que si les partenaires choisis ne figurent pas dans la liste précédente. Préciser les noms et adresses mail. |
| Articulation avec un projet 2nd degré | OUI / NON  Si OUI choisir l’établissement du 2nd degré dans la liste déroulante, par le RNE ou les premières lettres du nom.  Ajouter autant de lignes que nécessaire. |
| Établissement(s) 1er degré  associé(s) : | Dans le cadre d’un projet associant plusieurs écoles, une seule école établira la demande et indiquera le nom de l’école ou des écoles associées.  Choisir l’école dans la liste déroulante, par le RNE ou les premières lettres du nom.  Ajouter autant de lignes que nécessaire. |

**Les participants**

|  |  |
| --- | --- |
| Professeur coordonnateur du projet : | Par défaut, le nom du directeur peut être indiqué. |
| Conseiller pédagogique  référent : | Conseiller pédagogique de circonscription, conseiller pédagogique départemental |
| Classes engagées : | 2 classes au moins doivent être engagées dans le projet avec une cohérence entre les niveaux de classes impliquées (tous les élèves de CP, de CE1, …).  Si la candidature est déposée au mois de juin pour le 1er appel à projets, il faut créer les classes prévisionnelles pour l’année suivante en ajoutant autant de lignes que nécessaire en saisissant un niveau, un nombre d’élèves et un enseignant responsable de la classe (voir le tutoriel).  Si la candidature est déposée en décembre pour le second appel à projets, les classes réelles seront visibles. |
| Intervenants : | Si le projet fait intervenir un intervenant, veuillez indiquer :  Structure culturelle (désignation)  Structure culturelle (tel)  Structure culturelle (courriel)  Structure culturelle (Siret)  Structure culturelle (nom et prénom de l'intervenant) |
| Formations des enseignants : | Certifications complémentaires et formations suivies utiles à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations/ certifications ainsi que l’année associée. |

**Le contenu du projet**

Le projet article les 3 piliers de l’éducation artistique et culturelle : rencontres, pratiques et connaissances. Il est co-construit avec une structure partenaire.

|  |  |
| --- | --- |
| Rencontrer : |  |
| Pratiquer : |  |
| Connaître : |  |
| Restitutions envisagées : |  |
| Étapes prévisionnelles : |  |

**⮚** Concernant l’intervention d’un professionnel des arts et de la culture, vous préciserez les nom, prénom et spécialité de l’intervenant ou le nom de la structure culturelle et de son référent mobilisé auprès des élèves de la classe, le nombre d’heures et la période d’intervention, les activités et spécificités apportées par l’intervenant ainsi que les activités mises en place par l’enseignant en dehors de la présence de l’intervenant.

⮚ Concernant une sortie dans un lieu culturel, vous indiquerez le lieu, le thème, la période, le nombre d’élèves concernés, le mode de déplacement envisagé, ainsi que l’exploitation de la sortie dans le projet.

⮚ Concernant l’achat de livres, vous préciserez le type de livres envisagés et les activités mises en place avec ces supports.

**Le budget prévisionnel**

**ATTENTION : Le ou les devis correspondant au financement demandé et les RIB des partenaires devront être envoyés avant la clôture de l’appel à projets à l’adresse suivante :**

**evelyne.coggiola-tamzali@ac-creteil.fr**

**Dépenses**

|  |  |
| --- | --- |
| Interventions de  professionnels | Indiquer les nom, prénom et profession de l’intervenant.  Nbre d’heures x Tarif horaire TTC.  Si votre projet ne nécessite pas le financement d’un intervenant, indiquer « Sans intervenant » puis  Nbre d’heures : 1 et tarif horaire : 0€ |
| Sorties | Préciser le lieu de la sortie (cinéma, musée, théâtre…) et le nombre d’élèves concernés.  Indiquer le montant total en € TTC |
| Frais de fonctionnement | Seul l’achat d’ouvrages est possible dans le cadre des prises en charge de la DSDEN 94.  Préciser les ouvrages souhaités et leur nombre.  Indiquer le montant total en € TTC. |
| Frais de déplacement des élèves | Préciser le lieu du déplacement, le nombre d’autocar envisagé et le nombre d’élèves transportés.  Indiquer le montant total en € TTC.  Seuls les transports en autocar peuvent être pris en charge. |

**Recettes**

|  |  |
| --- | --- |
| Participation de l’école dont  la caisse des écoles | Cette participation n’est pas obligatoire. Il est possible d’indiquer 0€. |
| Subvention de la commune / de la communauté d’agglomération / du département / de la région | A compléter si une demande a été faite ou va être faite. |
| Autres apports | A compléter si une demande a été faite ou va être faite. |
| Financement demandé | **Le financement demandé à la DSDEN est calculé automatiquement. Il ne peut pas dépasser 1000 € TTC.**  Le financement demandé correspondra à 1 poste de dépense (intervention, sortie, achat d’ouvrages ou frais de déplacement des élèves) ou au maximum à la somme de 2 postes de dépense (exemple : intervention + sortie), en adéquation avec les devis attendus. |